

Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative aux aménagements des rues René Henry et de la Compétition

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Les habitants de la rue René Henry et de la rue de la Compétition ont constaté le lancement de travaux aux impacts importants pour eux. Ainsi outre 45 places de stationnement en épis, 17 places vont également disparaître sur le trottoir contigu aux maisons dépourvues de stationnement privé. Ces trente bâtiments ne disposeront même plus de la possibilité de décharger courses et livraisons. N'oublions pas que ce quartier fortement sollicité par les compétitions sportives dispose également d'une offre horeca assez significative. Il semble également qu'en dehors d'une information de la Région, les riverains n'ont fait l'objet d'aucune concertation.

La Commune ayant rencontré les riverains, peut-on nous dire ce qui est proposé pour éviter de plonger le quartier dans un inconfort profond aux conséquences multiples ?

Le Collège a-t-il pris contact avec la Région et pour quels résultats ?

Le cas échéant, solutions compensatoires en terme de stationnement sont-elles sur la table ?

Comment se fait-il qu'une fois de plus les habitants aient le sentiment d'un déficit de concertation et même d'information ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgend antwoord:

Il s'agit d'un projet régional concernant la sécurité routière. Les plans indiquent qu'environ 6 à 8 places de parking doivent céder de l'espace à une courte piste cyclable.

Les places de stationnement de la contre-allée, auxquelles vous faites certainement référence, seront conservées dans leur intégralité, mais réparties des deux côtés. Monsieur le bourgmestre et moi-même avons discuté de cette situation avec les habitants. Nous avons pu constater qu'il ne s'agissait pas seulement d'une question de place de parking en elles-mêmes, mais aussi des nuisances impactant les habitants lors des matchs de football. Un bon partage des places de parking entre le « RSCA » et les habitants est nécessaire. Nous avons discuté de la manière dont les habitants peuvent avoir un meilleur accès à ce stationnement.

En ce qui concerne la piste cyclable, nous avons eu plusieurs contacts avec la Région afin de trouver une solution. Une petite partie de la piste cyclable existe déjà et le plan prévoit de la prolonger d'environ 30 mètres. La Commune demande que l'exécution du projet sur le côté des maisons soit suspendue et que les six places de parking soient conservées. Elle demande aussi que le projet soit à nouveau revu à cet endroit, mais elle n'a actuellement pas de prise sur la décision de « Bruxelles Mobilité ».

En outre, « Beliris » dispose d'un budget pour une nouvelle planification du carrefour et de la rue, de sorte qu'il faudra de toute façon réfléchir ultérieurement à la répartition des différents modes de trafic dans la rue.

G. VAN GOIDSENHOVEN ne peut qu'insister sur la nécessité de maintenir des conditions d'accessibilité aux maisons concernées. Il serait inhumain que des personnes habitant le quartier, souvent âgées, doivent trouver des alternatives impossibles, ne fût-ce que pour amener leurs courses ou faire un déchargement. N'importe quel technicien, peut comprendre ce genre de chose, nous sommes au-delà de la mobilité, c'est une question d'empathie minimale.